



Céder le droit de passage aux véhicules d'urgence

Vous entendez la sirène d'un véhicule d'urgence. Que faites-vous? Vous voyez le **gyrophare** allumé d'une ambulance. Que faites-vous?

C'est la responsabilité des conducteurs de céder le droit de passage. Ceci est exigé lorsqu'on circule dans le même sens que les véhicules d'urgence ou dans le sens opposé. Voici comment réagir.

- Restez calme.
- Freinez sans brusquer, c'est-à-dire appliquez les freins légèrement.
- Signalez toujours votre intention avant d'agir.
- Vérifiez vos miroirs et immobilisez-vous sans heurter ou frapper une autre voiture.
- Ne suivez jamais un véhicule d'urgence et n'allez jamais plus vite que lui. Il est même illégal de le suivre à une distance inférieure à 150 mètres.

Comment faut-il céder le droit de passage?

- Un véhicule d'urgence arrive à une intersection. Toutes les voitures doivent s'arrêter et céder le passage au véhicule d'urgence, peu importe sa direction.
- Un véhicule d'urgence est dans la voie de gauche. Il faut signaler, ralentir, se tasser dans la voie de droite aussitôt que c'est sécuritaire de le faire ou aussi près du véhicule de la droite que possible. Si un obstacle empêche de se tasser vers la droite, s'arrêter tout simplement. Le conducteur du véhicule d'urgence planifiera une route alternative.
- Un véhicule d'urgence approche par derrière. Votre véhicule est arrêté à une intersection. Avancer dans l'intersection seulement pour se tasser vers la droite de façon sécuritaire.
- Un véhicule d'urgence est arrêté sur le bord de la route dans la même direction que vous roulez. Ralentir et continuer avec prudence en se tassant vers le centre si possible. C'est le seul temps qu'on peut se tasser vers la gauche, si c'est possible.

Les urgences demandent la coopération de tous. Chaque seconde est importante.

gyrophare : lanterne rotative à feu clignotant placée sur le toit d'un véhicule prioritaire (Source : *Le Petit Robert*)



Croyez-le ou non!

Le *Livre des records Guinness* détient le record pour le livre le plus souvent volé dans les bibliothèques.

Centre FORA/Librairie Service ÉDUC

432, av. Westmount, unité H, Sudbury (Ontario) P3A 5Z8
tél. : 524.FORA (3672) ou sans frais 888.814.4422
télé. : 705.524.8535



CENTRE FORA
www.centrefora.on.ca

1371B, rue Fisher, North Bay (Ontario) P1B 2H2
tél. : 476-9667 ou sans frais 888.722.9093
télé. : 705.476-1618



Population canadienne

En date du 1^{er} janvier 2007, la population du Canada était estimée à 32 777 300 habitants.

Ceci représente 329 000 habitants de plus qu'en janvier 2006, c'est-à-dire une augmentation de 1,0 %.

Les deux tiers de cette augmentation s'expliquent par la migration internationale.

Source : *Le Quotidien, Statistique Canada*

www.statcan.ca/Daily/Francais/070329/q070329b.htm

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Les francophones sont nombreux dans le monde. L'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 55 États et gouvernements membres et 13 observateurs.

Le statut du français varie d'un pays francophone à l'autre. Le français a statut de langue officielle seul ou avec d'autres langues dans 32 des pays, incluant le Canada. Depuis 1986, les membres se rencontrent pour discuter de leurs intérêts communs. La 12^e Conférence des chefs d'État, plus connue sous le nom de « Sommet de la Francophonie », se réunira du 17 au 19 octobre 2008 à Québec, au Canada.



SVP... La fonction «CCI»

Vous arrive-t-il de recevoir un message intéressant ou drôle d'un ami par courriel?

Vous désirez le partager avec d'autres personnes par courriel? Attention par contre à ne pas partager toute la liste des **destinataires** de votre message!

Utilisez la fonction «CCI» (Copie conforme invisible). Plusieurs personnes ne connaissent pas cette fonction. En anglais, elle est appelée «BCC» (Blind Carbon Copy).

La fonction «CCI» permet de copier un message à des personnes, sans que les destinataires voient les adresses des autres destinataires. De cette façon, les destinataires ne reçoivent pas une liste **encombrante** d'adresses de courriel.

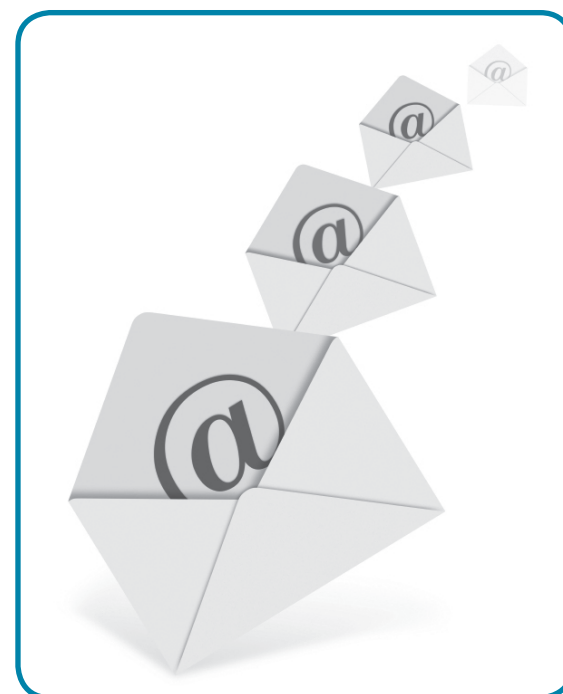
Vous trouverez ce champ dans la plupart des logiciels de messagerie. Allez à la fenêtre de rédaction de la messagerie; vos choix seront «À :», «CC :» et «CCI :». Pour utiliser le «CCI :», vous n'avez qu'à saisir la liste de vos destinataires dans le champ «CCI :», plutôt que dans le champ «À :» ou «CC :». Parfois, le champ «CCI :» n'est pas affiché par défaut dans la fenêtre de rédaction du message. Il suffit simplement de sélectionner «Affichage» dans le menu, puis «Tous les en-têtes».

Pour d'autres **astuces** en informatique, visitez les sites **CommentCaMarche.net** ou **infoclick.ca**. Ils contiennent un dictionnaire de la terminologie informatique. (Sites consultés en janvier 2008.)

destinataires : dans ce cas, des personnes qui reçoivent un message électronique

encombrante : qui prend beaucoup de place

astuces : trucs



«À :» est «To :» en anglais.

«CCI :» est «BCC :» en anglais.

Rédaction

Diane Charette-Lavoie

Révision

Sylvie Rodrigue

Conception graphique

Concepts médiatiques inc.

Responsable des abonnements

cranger@centrefora.on.ca

Mon Journal est publié quatre fois par année :

janvier, avril, septembre et décembre.

Ce volume est distribué à 3 500 exemplaires.

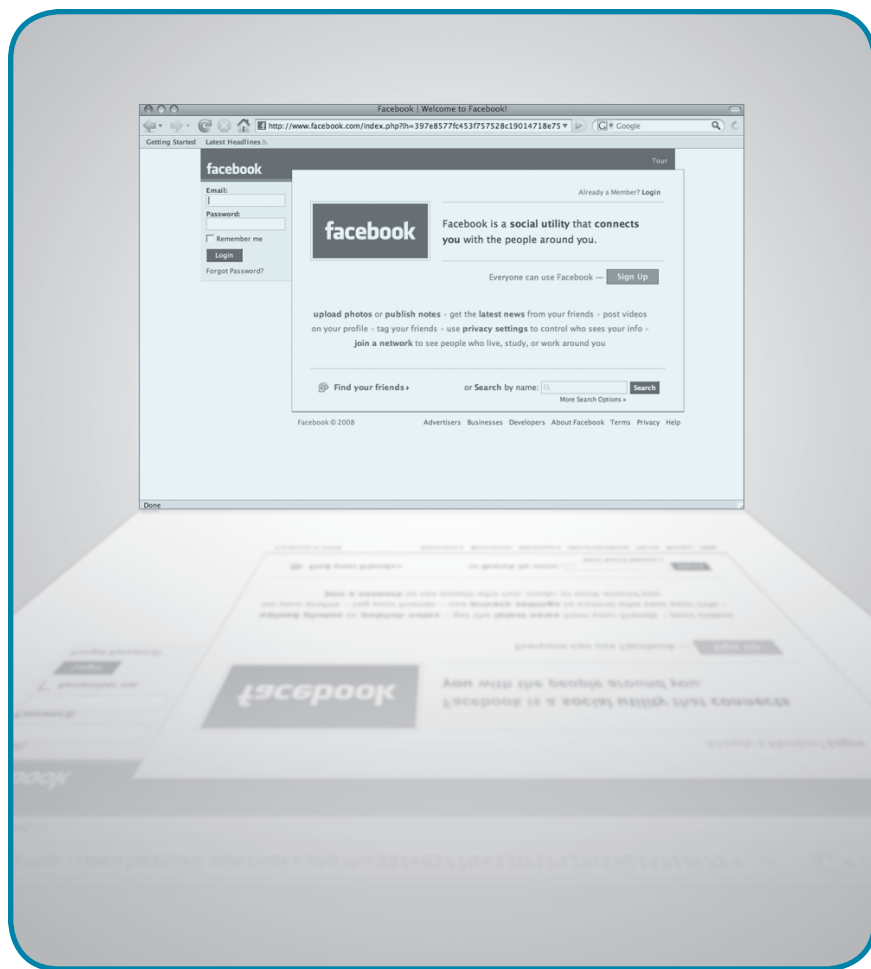
LIRE
Tous les jours!
LE SECRÉTARIAT NATIONAL
À L'ALPHABÉTISATION

Le Centre FORA permet et encourage la reproduction des articles publiés dans **Mon Journal** pour fins éducatives à condition de faire mention de la source.

Le Centre FORA remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités — Direction de l'investissement dans les compétences ainsi que Ressources humaines et Développement social Canada — Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, de leur appui financier. Les coûts d'abonnement à *Mon Journal* représentent les coûts d'envoi et de manutention.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 2008
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN-1192-4020



La fureur de Facebook

Facebook est un site de rencontre gratuit sur internet. Mark Zuckerberg l'a développé en février 2004, avec l'aide d'Andrew McCollum, de Chris Hughes et de Dustin Moskovitz à l'Université de Harvard à Cambridge, au Massachusetts.

Le but initial du site était de permettre aux collégiens, professeurs et anciens de se rencontrer en ligne. Des gens ayant les mêmes intérêts ou travaillant dans les mêmes professions pouvaient partager facilement des renseignements. Par la suite, l'accessibilité s'est étendue à des individus ayant une adresse courriel de collègue ou d'université.

Maintenant, Facebook est accessible à tous les internautes; vous avez simplement besoin d'une adresse courriel. Mais vous pouvez quand même choisir de passer par une affiliation comme une école secondaire, un lieu de travail ou une région géographique, même internationale, aussi loin que les Indes.

Qu'est ce que c'est?

Facebook permet aux individus de créer un profil personnel. Cela peut inclure leurs intérêts, leurs affiliations, leurs photos ou d'autres renseignements et mises à jour. Ces renseignements permettent aux individus d'adhérer à un groupe ayant inscrit les mêmes données. Les données constituent des liens; ces liens forment des groupes de discussion, d'annonces ou de partage. Des fonctions nouvelles s'ajoutent continuellement, telles que :

- la fonction *News Feed* qui permet d'accéder à la liste d'activités d'un ami de Facebook
- la fonction *Mini-Feed* qui compile les activités de l'abonné sur sa page de profil; cette fonction offre aussi la possibilité d'activer des fonctions privées.

Les revenus de Facebook proviennent d'annonces publicitaires, d'investisseurs et d'affiliations avec d'autres services comme iTunes.

Impact positif pour la Terre

Notre planète montre des signes inquiétants de maladie. Plusieurs facteurs contribuent au réchauffement de la planète. Entre autres, on pense à la pollution, à la destruction et à la surconsommation.



À l'heure actuelle, les écologistes travaillent à sensibiliser autant les gouvernements que les citoyens sur les gestes à poser. Différentes études confirment qu'il faut prendre des mesures pour éviter la catastrophe. Le Chef Seattle, chef des tribus Suquamish et Duwamish, disait déjà en 1854 : « Nous savons que la Terre n'appartient pas à l'humanité. Ce que nous savons, c'est que c'est l'humanité qui appartient à la Terre... Nous ne tissons pas la toile de la vie, nous en faisons simplement partie. Quoi que nous fassions à cette toile, c'est à nous-mêmes que nous le faisons. »

Quels gestes «verts» simples pouvons-nous poser pour contribuer à la santé de la Terre?

Gestes «verts» à poser	Résultats visés
Faire du «kilométrage alimentaire», c'est-à-dire acheter des aliments locaux pour réduire la distance entre la ferme et la table.	La réduction des émissions de CO ₂ (gaz carbonique) lors du transport.
Faire du jardinage biologique en travaillant en harmonie avec la nature.	Des sols régénérés sans l'utilisation d'engrais chimiques.
Lutter naturellement contre les parasites. <i>Exemple</i> : bloquer l'entrée des trous de fourmis en y répandant de la menthe sèche, de la poudre de chili ou du sucre à glacer.	Moins de pesticides dans l'environnement.
Remettre les ordinateurs ou les produits électroniques déués à un programme de recyclage des produits électroniques.	Certaines composantes réutilisées et des sites d'enfouissement moins chargés.
Rapporter les déchets ménagers dangereux au centre local (par ex., antigel, piles, chlore, herbicides, citernes à propane vides); ils seront traités correctement. * À noter, les ampoules énergivores figurent parmi la liste de déchets ménagers dangereux. énergivores : qui consomment beaucoup d'énergie	Les sites d'enfouissement et les nappes d'eau environnantes ne seront pas contaminés. sites d'enfouissement : sites où on enterre les déchets ménagers dangereux
Recycler les cannettes.	Une seule cannette d'aluminium recyclée économise l'énergie suffisante pour faire fonctionner un téléviseur durant 3 heures.



Clavier, souris et téléphone... Qu'ont-ils en commun?

Clavier, souris et téléphone... Tous les trois sont un champ de microbes! Les personnes qui partagent ces outils partagent aussi les microbes, que ce soit à la maison ou au travail.

Les sources contaminantes sont les mains sales, la sueur, la peau morte, la poussière, les poils d'animaux, les aliments en décomposition et bien d'autres. C'est pourquoi le lavage de mains fréquent est recommandé.

Selon des recherches, même une toilette publique peut contenir moins de bactéries par centimètre carré que notre lieu de travail. Pourquoi? Les toilettes sont nettoyées régulièrement. Par contre, on néglige de nettoyer son pupitre et ses outils. Alors, il serait sage de nettoyer votre pupitre et vos outils de travail à tous les jours.

Comment nettoyer

- Nettoyez le clavier lorsque l'ordinateur est fermé. Renversez votre clavier et secouez-le légèrement au-dessus de votre poubelle. Ceci retire la poussière et les débris entre les clés.
- Vaporisez de l'eau ou une solution nettoyante sur un chiffon et non directement sur l'équipement. Certains produits nettoyants endommagent votre équipement, donc il faut être prudent. Nettoyez votre matériel avec un chiffon doux ou un coton-tige légèrement humidifié avec de l'eau. Vous pouvez aussi essuyer le téléphone, la souris et les touches de votre clavier avec une lingette désinfectante contenant du chlorure d'ammonium pour réduire les bactéries de 99 %.



Les blogues, faciles à faire

Le blogue crée un effet de communauté et d'échanges d'idées. C'est un site Web personnel, comparable à un journal intime, qui porte sur des sujets variés. Le blogue présente de courts articles ou des notes par ordre chronologique, généralement accompagnés de liens vers d'autres sites. Les gens peuvent avoir des rétroactions et des commentaires sur ce qu'ils écrivent. En quelques clics, on peut partager des photos, des textes et des vidéos avec la communauté virtuelle. C'est ce que proposent plusieurs sites tels que *MySpace*, *Skyblog*, *Blogger* et tout récemment *CKOI ton blogue*, un site québécois.

blogue : Autres termes utilisés en français : carnet Web ou cybercarnet; en anglais, appelé blog ou weblog)

Mon Journal



CENTRE FORA

1. L'organisme ou l'individu qui paie l'abonnement :

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____
 N° du chèque _____ N° du bon de commande, s'il y a lieu _____
 N° de carte VISA/ Mastercard/American Express _____
 Expiration _____
 Signature _____

2. L'organisme ou l'individu qui reçoit Mon Journal :

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____

Le Centre FORA remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités — Direction de l'investissement dans les compétences ainsi que Ressources humaines et Développement social Canada — Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, de leur appui financier.

UN OUTIL D'APPRENTISSAGE PUBLIÉ 4 FOIS L'AN!

Veuillez cocher le nombre d'exemplaires désirés.

Nombre d'exemplaires	Pour 4 numéros	Canada sauf les provinces atlantiques		Provinces atlantiques	
		TPS	TOTAL	TVH	TOTAL
<input checked="" type="checkbox"/> 5 (minimum)	9,60 \$	0,48 \$	10,08 \$	1,25 \$	10,85 \$
<input type="checkbox"/> 6 à 25	13,50 \$	0,68 \$	14,18 \$	1,76 \$	15,26 \$
<input type="checkbox"/> 26 à 50	17,35 \$	0,87 \$	18,22 \$	2,26 \$	19,61 \$
<input type="checkbox"/> 51 à 100	21,20 \$	1,06 \$	22,26 \$	2,76 \$	23,96 \$
<input type="checkbox"/> 101 à 200	25,05 \$	1,25 \$	26,30 \$	3,26 \$	28,31 \$
<input type="checkbox"/> 201+ commandes internationales	à déterminer selon la destination	N° de TPS 12973 4703 RT 0001			

Vous recevrez le nombre d'exemplaires coché, quatre fois par année.

Veuillez libeller le chèque au nom du Centre FORA

432, avenue Westmount, unité H
 Sudbury (Ontario) P3A 5Z8 Canada
 Télécopieur : 705-524-8535
 Site Web : www.centrefora.on.ca
 Magasinez en ligne : www.centrefora.ca

Commandes : 1-888-814-4422 (Canada)

Carole Ranger
 responsable des abonnements (Canada)

cranger@centrefora.on.ca

Les coûts d'abonnement à *Mon Journal* représentent les coûts d'envoi et de manutention.